

L'association **ADALEA** recrute sur le **POLE ACCUEIL ECOUTE ET VEILLE SOCIALE** et plus précisément sur l'action **Point Santé Centre Bretagne** :

Un·e infirmier·ère

Le Point Santé Centre Bretagne est un dispositif de prévention et d'accompagnement à la santé des personnes en situation de précarité. Il est situé géographiquement à Pontivy et Loudéac, et devient mobile à raison d'une à deux journées par semaine, à l'aide d'un camping-car aménagé.

Sous la responsabilité de la directrice du pôle Accueil, Ecoute et Veille Sociale et du chef de service, et au sein d'une équipe composée d'un médecin bénévole et d'une psychologue, il-elle réalise la mission suivante :

Prise en charge des personnes en situation de précarité vers une approche en matière de santé afin de les remettre en lien avec les différentes structures sanitaires et sociales :

- Accueillir, écouter, évaluer et orienter les personnes,
- Conseiller et soutenir ces personnes dans la mise en œuvre de leurs démarches d'ouverture de droits,
- Encourager et favoriser la démarche de soins vers le droit commun,
- Intégrer dans les accompagnements une dimension de prévention et de promotion de la santé,
- Favoriser les échanges entre le système de droit commun de santé et les personnes accompagnées,
- Favoriser les passerelles avec d'autres dispositifs de réinsertion (logement, emploi...)

Profil :

- Capacités relationnelles et d'écoute
- Capacités à gérer les situations de crise et d'immédiateté
- Rigueur administrative
- Maîtrise des outils informatiques
- Expérience du travail en réseau
- Diplôme d'Etat Infirmier exigé
- Connaissance du public en difficulté
- Permis B exigé
- Aptitude à la conduite d'un camping-car

Conditions :

- **CDI - 0.90 ETP** – Poste susceptible d'être à 1 ETP sur une durée d'un an, jusqu'en juillet 2024.
- Poste à pourvoir dès que possible
- **Lieu de travail** : Poste basé à Pontivy et Loudéac, avec déplacements sur les villes/communes du territoire de santé et plus ponctuellement sur Saint-Brieuc – Utilisation du camping-car pour la mobilité du Point Santé.
- Planning établi sur 2 semaines à 0,9 ETP : une semaine à 4 jours et une semaine à 5 jours.
Pas de travail le week-end.
- Salaire selon la convention collective NEXEM /groupe 5 – 1646.43€ bruts mensuels pour 31.5h hebdo (base sans ancienneté).
- **Avantages sociaux** : Mutuelle / Prévoyance / Titres restaurants / Plan Epargne Inter-entreprise / Chèques vacances

Candidature à envoyer avant le 22 mai 2023 à :

recrutement@adalea.fr